

Commune d'UCCLE
Monsieur Marc COOLS
Echevin de l'Urbanisme
Place Jean Vander Elst, 29
B – 1180 BRUXELLES

V/Réf : U15/F° 16-42052-2015
N/Réf : AVL/KD/UCL-2.333/s.567
Annexe : 1 dossier

Bruxelles, le

Monsieur l'Echevin,

Objet : UCCLE. Avenue du Directoire, 61. Transformation d'une maison unifamiliale.
Demande de permis d'urbanisme.
Avis de la CRMS.

En réponse à votre lettre du 18 février 2015, en référence, reçue le 4 mars, votre demande a été portée à l'ordre du jour de la séance de la CRMS du 18 mars 2015.

La demande concerne une maison unifamiliale située dans la zone de protection du site classé du Kauwberg. Elle vise à réaliser deux chiens-assis (un en façade avant à la place d'une lucarne existante, l'autre en façade arrière), le remplacement de tous les châssis en bois lasuré par des châssis en aluminium noir (modifications des divisions), l'agrandissement des baies du séjour et de la chambre en façade arrière, l'isolation de la façade arrière avec un enduit blanc lisse sur 12 cm de polystyrène expansé, la création d'une terrasse en bois au niveau du bel étage et de son escalier vers le jardin.

A l'examen du projet, il apparaît que les interventions projetées n'auraient pas d'impact sur le site classé.

S'il y a lieu, la DMS formulera, en Commission de concertation, des remarques complémentaires sur le projet.

Veillez agréer, Monsieur l'Echevin, l'expression de nos sentiments distingués.

A. VAN LOO
Secrétaire

M.-L. ROGGEMANS
Présidente

C.c. : - B.D.U. – D.M.S. : Mme M. Muret ;
- B.D.U. – D.U. : Mme K. Franssens.